

Vivre à St-Girons

Décembre 2015

LE JOURNAL DE VOTRE VILLE

EN PREMIÈRE LIGNE
Contrat de Ville :
le grand projet
d'avenir de
Saint-Girons

- > Notre « Cœur de ville », un projet prioritaire !
- > Pourquoi créer un Conseil citoyen ?
- > Emploi : des dispositifs renforcés

Et aussi...

- > L'actualité en bref
- > Ensemble pour une ville propre
- > À Saint-Girons, ça bouge
- > Agenda

BONNE
ANNÉE

2016



En cette fin d'année, votre journal passe de quatre à huit pages : nous avons souhaité qu'il vous apporte une information plus complète, qu'il vous serve de guide au fil de l'actualité et du devenir de votre ville.

Il suffit de marcher dans Saint-Girons pour la voir telle qu'elle se fait, telle que nous la faisons aussi. Mais nous voulons en même temps vous donner la possibilité de l'entrevoir et de la rêver telle qu'elle sera demain. Vous connaissez le projet d'aménagement urbain, volet essentiel du programme d'action municipale pour lequel vous m'avez élu. Ce projet est aujourd'hui totalement en phase avec la prise en considération par le gouvernement, au sein de territoires ruraux comme le nôtre, de nouveaux quartiers prioritaires de sa Politique de la Ville. C'est tout le sens du Contrat de Ville que j'ai signé le 11 septembre dernier.

L'urbanisme fait désormais explicitement partie des chantiers républicains de l'égalité. Cela correspond parfaitement à ma conception du rôle d'institutions pleinement au service des citoyens, quel que soit le lieu où ils habitent. Car il s'agit bien, à Saint-Girons, de promouvoir un confort égal pour tous, non seulement de l'habitat et du logement mais aussi du cadre de vie et de l'environnement quotidien ! Pourquoi ne pas imaginer que chacun de nous ait le même plaisir à être Saint-Gironnais, qu'il se sente dans sa ville comme dans un autre chez-soi ? C'est pourquoi, dans notre Contrat de Ville se présentent et s'assument comme indissociables les « trois piliers » que sont l'urbanisme, la cohésion sociale et l'action économique.

Du fait de la tragédie du 13 novembre à Paris, «les valeurs citoyennes» qui ont inspiré le contrat, résonnent d'une actualité toute particulière. Mettre en pratique ces valeurs, c'est agir pour la tolérance et le vivre ensemble, contre tous les fanatismes.

Vous serez, à mes côtés, les artisans de cette complémentarité de choix et d'action vers la revitalisation et le progrès, par la voix notamment du Conseil citoyen dont je salue les représentants.

Construire une ville de Saint-Girons à l'énergie renouvelée, à l'urbanisme amélioré pour tous, que l'on vive dans le centre ou dans les quartiers, que l'on vienne des autres communes du Couserans ou de plus loin, voilà ma préoccupation constante.

Très bonne année à toutes et à tous !

François Murillo
Maire de Saint-Girons
Président de la Communauté de communes de l'agglomération de Saint-Girons



Peace for Paris

Notre soutien à la capitale

Les événements tragiques qui se sont produits le 13 novembre dernier à Paris me conduisent, avec le Conseil municipal, à exprimer notre solidarité avec les victimes, notre gratitude à l'égard des forces de sécurité et de secours ainsi que notre confiance dans les valeurs de notre République face à la barbarie.

Monalisa

Monalisa, c'est l'acronyme de MOBilisation NAtionale contre L'ISolement des personnes Agées. A Saint-Girons, des bénévoles œuvrent pour cette grande cause de solidarité coordonnée par le Centre Communal d'Action Sociale.

En cette fin d'année, la solitude est encore plus difficile à vivre pour nos aînés. Cette opération de solidarité au profit des personnes âgées réunit des citoyens bénévoles. A Saint-Girons, les besoins sont très importants : 59 % des Saint-Gironnais sont des personnes âgées, et plus de la moitié d'entre elles vivent seules.

C'est pourquoi, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a signé la charte Monalisa, initiée par le gouvernement. L'équipe citoyenne bénévole va bénéficier courant janvier 2016 de son concours efficace après une formation adaptée. Des visites à domicile seront effectuées et d'autres actions sont envisagées, comme des goûters, des voyages, ou encore des



animations associatives. Les lycées vont également rejoindre ce mouvement : quand les jeunes sont solidaires des aînés, la solidarité devient intergénérationnelle et le bien vivre ensemble en sort gagnant.

Halte aux tags !

La maison ou l'immeuble dont vous êtes propriétaire a été victime de tags et vous souhaitez les faire enlever ?

La procédure est simple :

>> Déposer plainte à la gendarmerie

>> Faire une demande d'intervention au service urbanisme de la mairie (2^{ème} étage).

Votre dossier sera ensuite transmis aux services techniques municipaux de la ville qui interviendront sur site avec le matériel adéquat.

Il s'agit d'une prestation gratuite : n'hésitez pas !



Plan Local d'Urbanisme : prévoir aujourd'hui la ville de demain

Après une concertation de plusieurs années, la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) entre dans sa phase finale en 2016. Le Saint-Girons de nos enfants prend forme.

Le PLU définit les droits à construire sur la commune, les zones agricoles, naturelles, réservées à l'activité économique... Il s'agit pour les élus municipaux de prévoir l'aménagement de Saint-Girons pour les décennies à venir. En septembre dernier, le Conseil municipal a arrêté le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui définit les orientations générales du PLU. Les objectifs : accueillir de nouveaux habitants et pour cela développer l'économie en respectant l'environnement.

Les principales orientations du PADD, essentielles pour Saint-Girons, sont les suivantes :

- Consolider les zones d'activités économiques sur tout le territoire communal ;
- Obtenir une offre d'habitat plus diversifiée et étoffer les services et les transports collectifs ;

- Améliorer les déplacements sur le centre-ville, mieux organiser le stationnement, la circulation, la signalétique, les entrées et les traversées de ville ;

- Limiter l'étalement urbain, valoriser les espaces déjà constructibles, les liaisons douces entre quartiers et en bordure du Salat ;

- Mettre en valeur et sécuriser les espaces publics ;

- Réhabiliter le centre-ville et notamment l'habitat ancien, préserver le patrimoine naturel et agricole, modérer la consommation de l'espace par les constructions, réduire les pollutions, mieux gérer les eaux pluviales, protéger la ville contre les inondations et les incendies.

Où s'informer ?

Le dossier du PLU et le PADD sont à la disposition du public depuis le début de la procédure au service de l'urbanisme, en mairie. Le PLU a fait l'objet d'avis au public, notamment lors de ses évolutions. Il se complète au gré des phases de son élaboration. N'hésitez pas à aller le consulter !

Lumières et animations de Noël

Pour les fêtes de fin d'année, Saint-Girons a brillé d'un tout nouvel éclat ! La mairie a étendu ses illuminations à l'avenue Foch et à l'entrée de la ville.

En parallèle, les commerçants, mobilisés par leur association, ont également fait un effort particulier en décorant leurs vitrines et en organisant de nombreuses animations : tombola de Noël, sonorisation de rues, marché gourmand et artisanal, défilé de mascottes, de musiciens, de clowns... Rien ne manquait à cette belle édition 2015 !

Le Père Noël fut bien sûr de la fête. Accompagné de ses lutins, de son âne et de son lama, il a distribué des bonbons aux petits et aux grands gourmands.



Contrat de Ville : le grand projet d'avenir de Saint-Girons

Le Contrat de Ville de Saint-Girons « *Cœur de ville* » a été signé le 11 septembre 2015 par le Premier ministre et François Murillo, en présence des ministres et des représentants de l'Etat concernés. Une date importante pour Saint-Girons qui a maintenant un projet de ville, validé par l'Etat et décliné en actions précises à concrétiser d'ici 2020. Un Conseil citoyen est mis en place pour que la population participe activement à sa mise en œuvre. Reste pour l'Etat et les partenaires financiers à abonder les moyens nécessaires : c'est tout l'enjeu des années à venir.

« Un véritable projet de société pour Saint-Girons » : c'est ainsi que François Murillo a qualifié le Contrat de Ville le 11 septembre dernier, lors de son allocution en présence du Premier ministre Manuel Valls. Rappelons que l'Etat, en 2014, a défini, dans le centre de Saint-Girons, un quartier « *Cœur de ville* » dit « *quartier prioritaire* » au regard de la politique de la ville. La délimitation a été effectuée par l'Etat en prenant en compte les ressources des populations du quartier, inférieures au seuil de pauvreté défini par l'INSEE.

M. Manuel Valls, 1^{er} ministre



Une démarche concertée et citoyenne

A l'initiative de la mairie, une grande mobilisation s'en est suivie, de façon à construire un projet de revitalisation et de développement. La mairie, les services de l'Etat, les associations, les chambres consulaires, les entreprises... : chacun a pris sa part dans le projet. L'idée d'associer la population est rapidement devenue une évidence, au vu des ambitions affichées. C'est ainsi qu'est né le Conseil citoyen (voir focus).

Au final, 6 mois d'études, de réunions et de mobilisation des acteurs ont débouché sur le document signé par le Premier ministre, lequel a salué la qualité du travail effectué par les Saint-Gironnais. L'objectif est clair : améliorer en profondeur la vie du centre pour en faire un quartier agréable et attractif, et améliorer les conditions et le niveau de vie des habitants avec un rayonnement bien plus étendu que le centre ancien. En effet, notre quartier prioritaire est notre « *Cœur de ville* » mais aussi le « *cœur* » du pays Couserans, regroupant 70% du commerce, les équipements, l'accès aux soins et aux droits.

Le « *projet de société* » dont parle le maire de Saint-Girons s'entend donc comme une démarche participative de construction du développement global du centre, au moyen de 52 actions réparties en 3 axes appelés « *pilliers* ». Un 4^{ème} pilier, celui de la citoyenneté, est sous-jacent à l'ensemble du dispositif. Les réalisations vont s'échelonner entre 2015 et 2020. En voici les principales.

Le 1^{er} pilier : la cohésion sociale

Le développement de l'offre de soins prévoit la création d'une « *Maison de santé* » qui regroupera des professions médicales. Un « *projet de santé* » sera mis en place sur tout le Couserans par les acteurs de la santé. Le dispositif Monalisa (voir page 3) et un service de repas à domicile seront proposés à nos personnes âgées. Des projets éducatifs spécifiques et un effort en matière d'orientation permettront d'agir en faveur de la réussite des jeunes. Un forum annuel valorisera les associations sportives et culturelles. Une amélioration de la vidéo-protection permettra une ville plus sûre, sans oublier la prévention de la délinquance et des incivilités, par une présence sur le terrain. Ces derniers mois ont été mis en place des ateliers de découverte musicale, de langue française (écrit et oral) ainsi qu'un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM).



M. François Murillo, maire de Saint-Girons, Président de la Communauté de communes de l'agglomération de Saint-Girons

Le 2^{ème} pilier : le renouvellement urbain et le cadre de vie

Il est nécessaire de revoir l'habitat par la réhabilitation de logements, l'aide à la réfection des façades, l'amélioration des conditions de stationnement, mais aussi via des actions majeures de restructuration urbaine : sur le quartier République avec la création d'une « *Maison du projet* » (dont la dénomination reste à définir) sur l'îlot des Jacobins et sur l'îlot Saint-Valier avec des logements sociaux de qualité et des équipements publics, au Château des Vicomtes avec la sécurisation du parc, sur les berges du Salat avec leur aménagement dans le cadre de la future liaison douce qui ira de l'ancienne piscine jusqu'à Palétès.

Le 3^{ème} pilier : l'économie, l'emploi et les commerces

Pôle Emploi a déjà débuté un suivi particulier des demandeurs d'emploi. Les dispositifs destinés aux jeunes sans emploi seront renforcés. La force de Saint-Girons, à savoir les commerces et les artisans du centre, sera développée. Les nouvelles possibilités offertes par les services aux personnes âgées (la « *silver économie* ») seront explorées.

Focus >> Le Conseil citoyen : un outil de démocratie locale

Le Conseil citoyen est une instance indépendante qui représente les habitants auprès des pouvoirs publics. Il est composé de 40 membres, volontaires ou sélectionnés par tirage au sort.

En France c'est une loi de février 2014 qui a créé les Conseils citoyens, mais seules les villes les plus avancées dans une démarche de démocratie locale les ont mis en place.

Il s'agit de ménager aux habitants une structure où ils pourront évoquer leurs besoins en toute indépendance. Les seules exigences sont le respect des principes de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité, de proximité et de neutralité.

L'objectif est de donner la parole à tous, et surtout à ceux qui ne la prennent pas souvent : c'est pourquoi 10 membres sont tirés au sort et 30 se sont portés volontaires en répondant à l'appel public lancé par la mairie. La moitié d'entre eux sont des acteurs locaux (associatifs, chefs d'entreprises, commerçants) l'autre moitié sont des citoyens intéressés par l'avenir de leur ville.

A Saint-Girons, le Conseil citoyen s'est réuni le 24 novembre et a décidé de nommer des représentants qui participeront aux instances de pilotage du Contrat de Ville, de façon à être tenus informés de l'évolution des affaires municipales et faire



Première réunion du Conseil citoyen

des propositions. Il a également nommé deux représentants pour une durée de trois mois, Alain Morali, habitant de Saint-Girons, et Marc Delay, acteur local OMSEP, que notre journal a rencontrés.

>> Rencontre avec Alain Morali et Marc Delay, représentants du Conseil citoyen de Saint-Girons



Alain Morali



Marc Delay

Comment devient-on représentant du Conseil citoyen ?

Alain Morali - En ce qui me concerne je suis très intéressé par ce nouveau dispositif de démocratie citoyenne pour encourager l'engagement citoyen, ouvrir davantage à la concertation, partager les décisions... Et très motivé pour le faire fonctionner et créer une dynamique de rapprochement humain et de mixité sociale.

Marc Delay - La participation citoyenne m'intéresse et je souhaite impliquer le mouvement sportif dans la vie de la cité

>> Quels financements pour le Contrat de Ville ?

On connaît le contexte national, et notamment la nécessité de la réduction de la dette accumulée par l'Etat. De ce fait, ce dernier dépense moins : ces mesures d'économie touchent bien sûr les dotations de l'Etat aux collectivités locales. De plus les communes ont à leur charge des dépenses nouvelles, comme les rythmes scolaires hier ou le Contrat de Ville aujourd'hui. Augmentation des dépenses, baisse des recettes : dans le langage parfois imagé des financiers cela s'appelle un « effet ciseau ».

A Saint-Girons, l'an dernier, la municipalité n'a pas souhaité augmenter les impôts pour compenser cette baisse de ressources, mais les nouvelles diminutions envisagées par l'Etat pourraient la contraindre à infléchir cette politique en 2016. Quoi qu'il en soit, la municipalité reste prioritairement engagée d'une part dans une réduction de ses dépenses, et d'autre part dans l'augmentation de ses recettes par la recherche des meilleures subventions, notamment pour réaliser les actions du Contrat de Ville, dont les financements ne sont pas encore acquis.

La ville de Saint-Girons et le Sictom du Couserans se chargent de collecter tous les déchets dans toutes leurs dimensions. Cependant, des incivilités perdurent et dégradent non seulement la qualité de vie dans la ville mais aussi ses finances. Il suffit de peu d'efforts de la part de chacun pour que les règles rappelées ci-dessous deviennent de simples réflexes. La Police municipale sera particulièrement vigilante sur le respect de ces indications utiles à tous et intransigeante à l'égard des contrevenants.

Cartons

Le Sictom du Couserans a mis en place une collecte des cartons dans l'hyper-centre de Saint-Girons. Des containers à cartons seront prochainement mis en place en ville. Retrouvez tous les renseignements utiles sur le site www.sictom-couserans.fr ainsi que sur la brochure dédiée.

Cartons parasités par d'autres déchets place Pasteur



Déchets verts

La collecte s'interrompt le **18 décembre 2015** pour reprendre le **mercredi 6 avril 2016**. N'oubliez pas de recycler vos sapins de Noël en les déposant à la déchèterie.

Ordures ménagères

Certaines personnes n'utilisent pas les nombreux containers mis à leur disposition et multiplient les dépôts sauvages dans les rues, les transformant ainsi en dépotoirs.



Dépôts sauvages

La réglementation visant à prévenir les dépôts sauvages sur la commune est définie par l'arrêté municipal n°2011-09-276 et punit ces infractions d'une contravention.

Nos amis les animaux

Des aménagements existent pour nos amis canins : des canisites ainsi que des bornes distributrices de sacs en plastique «Toilekans» sont présents en centre-ville. Merci de bien vouloir ramasser les déjections de votre animal ; les contrevenants seront passibles d'une amende de 35€.

Remplacement des containers enterrés place Vaillant Couturier

Des problèmes au niveau du mécanisme d'ouverture des containers existants ont fait reconsidérer la collecte à cet endroit.

Ce sont dorénavant des containers enterrés (déchets, recyclables et verres) ainsi qu'un container à cartons enterré (le premier en France) qui ont été installés courant décembre.

Sictom du Couserans

Le Sictom du Couserans assure la collecte et le traitement des ordures ménagères de tout le Couserans. Il gère également un réseau de sept déchèteries avec un accès gratuit pour les particuliers. Ces dernières permettent de trier le mobilier, les déchets verts, le bois, la ferraille, les cartons, les déchets électriques et électroniques, les lampes etc...

Sur le site internet du Sictom, vous pouvez consulter ou télécharger le Guide « Que faire de vos déchets ? », le Mémo Tri ainsi que le Journal de l'Écocitoyen, des documents indispensables pour valoriser vos déchets.

Sictom du Couserans
Palètés
09 200 Saint-Girons
Tél : 05 61 66 69 66
www.sictom-couserans.fr



> La parole aux groupes de l'opposition

Nous, élus du groupe Vivre Ensemble au conseil municipal de Saint-Girons, avons appris par voie de presse que notre collègue Bernard Gondran, tête de liste pour les élections municipales à Saint-Girons, avait rallié le Front National. Alors que nous siégeons ensemble, il n'a pas cru utile de nous informer préalablement de sa décision. Au-delà de la méthode que nous condamnons avec vigueur, il est pour nous inconcevable de continuer à siéger avec lui. Nous n'adhérons à aucune des valeurs du F.N.

Bernard Gondran a tout simplement trahi les électeurs de Saint-Girons et nous-même. Cette trahison justifiée par l'opportunisme politique nous conduit naturellement à ne plus le compter dans nos rangs. Le FN défend des idées qui sont à mille lieues du « Vivre Ensemble » que nous avons prôné dans notre campagne municipale. Nous continuerons à pratiquer une opposition constructive, non polémique dans l'intérêt de tous.

Léo GARCIA, Gaëlle BONNEAU, Christian HUERTAS, Michel GRASA et Sabine CAUJOLLE – Conseillers municipaux de Saint-Girons.

Nous ne nous étendrons pas sur la dérive opportuniste de B. Gondran : ses électeurs jugeront par eux-mêmes. Mais la montée du FN et surtout l'importante progression de l'abstentionnisme ont à voir avec l'échec des politiques mises en œuvre par les gouvernements successifs et la dérive de notre démocratie : mode de scrutin confisqué par les partis au pouvoir, cumul des mandats et carriérisme qui induisent clientélisme, corruption, conflits d'intérêts, refus de la collaboration citoyenne et associative...

Localement, le bulletin municipal, plus ou moins trimestriel, présenté comme un dépliant commercial, ne suffit pas à une information objective des citoyens et aux débats nécessaires pour construire une véritable démocratie. C'est pourquoi les élus doivent mettre en place des mesures de :

- Transparence (mise en ligne des indemnités perçues, commission éthique indépendante, ...),
- Prévention du trafic d'influence,
- Participation citoyenne...

Ce n'est qu'ainsi qu'ils pourront défendre l'intérêt général c'est-à-dire ce pour quoi ils ont été élus.

Dominique ANTRAS – Conseillère municipale de Saint-Girons.

Vos quartiers en travaux

Rénovation et mise en accessibilité handicapés rue Gambetta



Campagne bisannuelle d'entretien routier



Enlèvement d'un platane du Champ de Mars gravement attaqué par un champignon



Collecte des eaux pluviales et revêtement tri-couche d'une partie des allées du cimetière



Création et amélioration du pluvial bd du Salat



Réfection de la cour de récréation de l'école Saint-Alary



Manifestations : retour en images



>> Conférence internationale sur le calcul à haute performance et l'algèbre linéaire - salle Max Linder



>> Concert des lauréats du 3^{ème} concours international de violon Marie Cantagrill - salle Max Linder



>> Lutte contre les violences faites aux femmes - Journée de sensibilisation organisée par le CISP de Saint-Girons avec exposition et ateliers à l'Hôtel de Ville et soirée ciné-débat - salle Max Linder



>> Festival Cinespaña au Cinéma municipal Max Linder



>> Rencontres Emploi Formation au Parc des Expositions



>> Exposition de peintures d'Olivier Varo à la Médiathèque municipale Gaston Massat



>> Hervé Nisic, réalisateur du film « L'espace d'un homme », en conférence après la diffusion de son documentaire lors de la journée hommage à Alexandre Grothendieck, mathématicien de génie - salle Max Linder

>> Repas de Noël des aînés



>> Visite de Madame la Préfète



Agenda des sorties



Cinéma

Chaque semaine, le cinéma propose des films issus de l'actualité cinématographique.

Chaque mois, deux séances Ciné9, un film en Version Originale Sous-Titrée, un documentaire.

Chaque vacance scolaire, une séance Ciné Pitchoun, le nouveau rendez-vous pour les enfants et leurs parents !

Tarifs : • Séance 2D : **6,00€** (plein); **4,60€** (réduit - sur présentation d'un justificatif).

• Séance 3D : **7,00€** (plein); **5,60€** (réduit - sur présentation d'un justificatif).

• Ciné Pitchoun : **4,00€** (enfant) ; **4,60€** (1 accompagnateur par enfant).

• Opération - de 14 ans = **4€**

• Carnet d'abonnement : (soit **10 tickets à 50€**) sont en vente à la caisse du cinéma ou au bureau des services culturels de la mairie, du lundi au vendredi de 14h à 17h.

Pour connaître la programmation et vous abonner à la newsletter :

<http://cinema.saint-girons.fr>

Un répondeur téléphonique est aussi à votre disposition au **05 61 66 22 83**.

Ciné-Conférences

Connaissance du Monde - salle Max Linder :

Vendredi 15 janvier à 14h30 : Les Pyrénées

« De l'Atlantique à la Méditerranée », présenté par Eric Montarges.

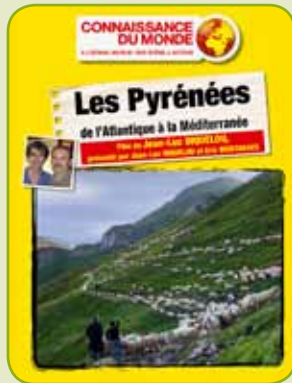
Vendredi 5 février à 14h30 : Londres « Capitale de l'Empire », réalisé et commenté par Vincent Halleux.

Vendredi 11 mars à 14h30 : Vietnam

« Les princesses et le dragon », réalisé et commenté par Christian Verot.

Vendredi 1^{er} avril à 14h30 : Andalousie « Le

chant du Sud », réalisé et commenté par Patrick Bureau.

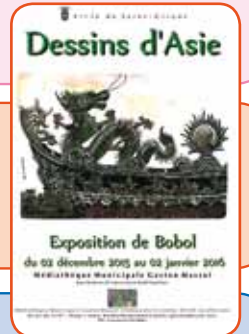


Exposition

Du 2 décembre au 2 janvier : exposition de

Bobol « Dessins d'Asie » - Médiathèque municipale

Gaston Massat.



Loto

Loto organisé à la salle du Parc des Expositions de Saint-Girons

Samedi 23 janvier à 21h : loto de l'école Henri Maurel

Concert

Vendredi 29 janvier à 21h, « concert de la Chandeleur » à la salle Max Linder par

l'école municipale de musique en partenariat avec les services culturels de la Ville de Saint-Girons.



Évadez-vous à Guzet !

Pour vos déplacements vers la station de ski de Guzet, le « Ski-rail » (transport en train et/ou en bus) fonctionne tous les jours pendant les vacances scolaires, ainsi que les samedis et dimanches en période scolaire.

Pour tous renseignements, veuillez contacter : Espace multimodal - avenue Aristide Bergès - ancienne Gare - Tél : **05 61 66 51 26** - espace.multimodal@ville-st-girons.fr



> Saint-Girons pratique

> Horaires mairie

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15.

Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. > Tél : **05 61 04 03 20**

> Les élus reçoivent

Les 1^{er} et 3^{ème} vendredis du mois de 14h à 17h.

> Pour prendre rendez-vous : **05 61 04 03 21**

> Permanences gratuites en mairie

> Conciliateur de justice : permanences les 2^{èmes} et 4^{èmes} mardis de chaque mois de 14h à 17h et sur rendez-vous. A la mairie de Saint-Girons - Bureau côté salle ancienne bibliothèque. Vous pouvez prendre rendez-vous par mail : christian.dedieu@conciliateurdejustice.fr ou au secrétariat général de la mairie au 05 61 04 03 21 pour tout différend de voisinage, de relations bailleur/locataire, de conflits commerciaux ou de consommation, de difficultés familiales...

Le conciliateur peut être saisi pour tous problèmes ne mettant pas en jeu l'administration qui sont de la compétence du défenseur des droits.

> Association de Soutien Judiciaire et d'Orientation de l'Ariège (ASJOA) : vous avez été victime (vol, escroquerie, etc...) ou vous vous posez des questions, une permanence est assurée les 2^{ème} et 4^{ème} lundis du mois de 14h00 à 16h30 sur rendez-vous au 05 61 04 03 20.

Retrouvez l'information sur les événements de votre ville sur le site de la mairie

www.ville-st-girons.fr

Numéros d'urgences

SAMU : **15**

Pompiers : **18**.

Gendarmerie : **17** ou **05 34 14 33 30**

Appel urgence : **112**

Accueil sans-abri : **115**

Allô enfance en danger : **119**

Centre Hospitalier Ariège-Couserans : **05 61 96 20 20**

Centre anti-poison de Toulouse : **05 61 77 74 47**

GDF Urgences Sécurité Gaz : **0800 47 33 33** (appel gratuit depuis un poste fixe).

Syndicat des Eaux du Couserans : **05 34 14 33 00**.

Santé

Pharmacies de garde : **32 37** (0,34€ TTC par minute).

Médecins de garde : Un seul numéro d'appel : le **39 66**

(coût d'un appel local depuis un poste fixe). On peut aussi contacter le **112**.

Les gardes des secteurs de Castillon-en-Couserans, de Prat-Bonrepaux et de Saint-Girons sont assurées par un médecin consultant au sein de la **Maison Médicale** sise **34 rue Gabriel Fauré à Saint-Girons** ou par un autre médecin assurant les visites pour les patients ne pouvant se déplacer.

